

Etaient présents :

- \* Mme Senechal, adjointe au Maire de Meudon chargée des affaires scolaires
  - \* M. Bendra, directeur de l'ALSH Maritain Renan
  - \* **Pour les parents d'élèves**, FCPE Mmes Bohl Burkhalter, Clémenti, Dimitropoulou, Moyart, Prestail, Rol Malherbe
  - \* **Pour l'équipe enseignante**,  
Mmes Battavoine, Drômacque, Guedez, Herchuelz, Hergaut, Lesueur, Linares-Cruz, Massault, Parisot, Vieuille et M. Sérandour
- Excusés :
- \* M. Fotinos, DDEN
  - \* **Pour les parents d'élèves**, FCPE Mmes Hajaji, Khiari, Kraki, M. Heme de Lacotte
  - \* **Pour l'équipe enseignante**, Mme Fontenas

**1. Projets pédagogiques de l'équipe enseignante ou de l'association de parents d'élèves en cours ou à venir : Lettre de Maritain, bibliothèque (compte-rendu du 2<sup>ème</sup> conseil d'élèves), Foulée meudonnaise, spectacles et fête de fin d'année etc**

Chaque enseignante présente ses projets de classe.

CPA (Mme Florence HERGAUT)

*Travail sur le thème du cirque, projet pluridisciplinaire, on écrit on chante un jeudi sur deux aidés par Alexandra Chezal, intervenante du conservatoire de Meudon.*

*On essaie de monter une petite pièce de théâtre. On travaille en arts plastiques autour de Picasso et Chagall.*

CPB (Mme Cécile MASSAULT)

Projet autour de la forêt dont une pièce de théâtre.

On chante, on danse, on écrit sur les arbres. Visite sur une journée avec les CE1 CE2 à l'arboretum de Chèvreloup dans les Yvelines

CP/CE1 (Mme Sylvie PARISOT)

Trois rendez-vous dans l'année avec le projet *Ecrire ensemble*.

Travail autour de la découverte du Japon avec spectacle en fin d'année scolaire au conservatoire.

Initiation au basket et au jeu d'échecs

CE1/CE2 (Mme Anaïs HERCHUELZ)

Comme les CPB, travail autour des arbres Chaque enfant se constitue un herbier.

Sortie à l'arboretum avec les CPB (voir plus haut).

Chorale avec Alexandra et spectacle en fin d'année scolaire.

Projet autour des jeux de société

CE1/CM1 (Mme Gwenola GUEDEZ)

Après visite de la fondation Louis Vuitton étude des autres créations de l'architecte Frank GEHRY.

Participation au projet *Ecrire ensemble*

Projet de spectacle qui mélange théâtre, poésie et passages dansés avec intervention d'une chorégraphe

Lecture de textes à la médiathèque

CE2A (Mme Florence DROMACQUE) et CE2B (Mme Jennifer VIEUILLE et M. Frédéric SERANDOUR)

Projet autour de la mise en animation d'un conte collectif après travail d'écriture

Un petit déjeuner permettra de présenter le résultat final aux parents d'élèves.

Les deux classes ont un projet commun autour des jeux olympiques avec Alexandra et sont inscrites au rallye maths

Intervention de l'association co-énergie pour sensibiliser nos élèves à la réduction des déchets de la vie quotidienne qui polluent les océans.

Plusieurs sorties sont prévues : au CAC le mardi 19/03 pour le spectacle Dimanche et cet après-midi les CE2B sont allés découvrir à la Seine musicale avec les CM2B l'œuvre du compositeur hongrois Bela BARTOK.

CM1A (Mme Sarah LESUEUR) et CM1B (Mme Emeline FONTENAS)  
Projet *Autour du monde* avec les jeux olympiques 2024 interdisciplinarité  
Dictée quotidienne en lien avec les arts

Projet de chants avec Alexandra

EPS ils découvrent des sports du monde entier

Intervention à venir de l'association Surfrider pour sensibiliser à la pollution des océans.

Intervention pour prévenir les troubles du rachis

Intervention *Le petit sauveteur* pour apprendre à tous les CM1 les gestes qui sauvent.

CM2A (Mme Sidonie BATAVOINE) et CM2B (Mme Eva LINARES CRUZ)

Pour les CM2A tournoi de rugby flag à venir

Epreuve commune avec des 6èmes du collège Bel Air autour d'un rallye maths

Concours d'éloquence avec l'association Eloquencia

Projet de sortie dans la Somme sur deux jours avec les CM2B nos ventes de gâteaux s'arrêteront le jeudi 4 avril. On arrive bientôt aux 1700 euros nécessaires pour la location du car.

A l'initiative du directeur de l'école, participation de tous les CM2 au Concours National de la Résistance et de la Déportation. Cette année le thème est Résister à la déportation en France et en Europe.

Nous recevrons Mme DECLERCK petite-fille d'un déporté du camp de Mathausen et nous serons reçus par le service des archives de Meudon pour rechercher les noms de tous les meudonnais qui ont été déportés pendant la Seconde guerre mondiale.

Une chorale est prévue en CM2A sur les chants engagés

La classe de CM2B a été volontaire pour représenter tous les CM2 de Meudon à une rencontre à Nanterre dans le cadre de la préparation des jeux olympiques et paralympiques

Nous étudions l'histoire des jeux les différents sports

Lundi 25 mars, tous les CM2 passeront la journée au stade René Leduc pour une rencontre inter-écoles.

Le jeudi 28 mars un athlète français qui prépare les J.O. passera l'après-midi avec nos élèves.

Les parents d'élèves présentent à leur tour leurs différents projets :

LETTRE DE MARITAIN

Suite aux différents échanges avec l'équipe enseignante, la fréquence de parution devrait diminuer.

L'une des propositions serait de passer à quatre numéros :

- \* à la rentrée fin septembre pour présenter l'école, les nouvelles enseignantes et l'année scolaire
- \* avant les vacances de Noël
- \* avant les vacances d'avril

Le coin des classes pourrait être repensé en ne sollicitant à chaque numéro que quelques enseignantes mais le directeur faire remarquer que les élèves aiment qu'au moins un article parle de leur classe à chaque numéro.

- \* en fin d'année pour une célébration de toute l'année scolaire avec plus de visuels

Mme Pauline BOHL BURKHALETER aimerait intervenir dans une classe pour faire la mise en page avec les élèves.

L'ensemble des membres du conseil d'école s'accorde à dire que les remontées sont très positives à chaque numéro y compris de parents extérieurs qui le lisent en passant devant l'établissement.

## BIBLIOTHEQUE

L'accueil des classes par des parents d'élèves a commencé avant les vacances de février les jeudis en début d'après-midi avec les CP/CE1 et les CE1/CE2. Les élèves qui ont participé étaient très contents

Compte tenu du manque de parents volontaires, le rythme devrait être d'une fois toutes les deux semaines

Deux groupes sont prévus sur 1h30/2h

Jeudi 14 mars CP/CE1 et CE1/CE2

Jeudi 28/03 CPB, CP/CE1 et CE1/CE2

Sur le temps du midi, la convention a été signée par le maire de Meudon. Les interventions se feront tous les vendredis en lien avec l'équipe d'animation du centre de loisirs et de son directeur Saïd BENDRA.

## COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ELEVES

La bibliothèque : Quels livres ? quel fonctionnement ? quel confort ?

Quels livres ?

Les grands classiques de la bande dessinée sont plébiscités. Le fonds de livres documentaires est à renouveler.

Quel fonctionnement ?

Les élèves souhaitent plus de créneaux d'ouverture et davantage de possibilités d'emprunter. Il existe un système d'emprunt qui utilise le code-barre de chaque livre mais nous devons en étudier le coût pour la coopérative.

Idee également de bibliothèque mobile qui serait mise à disposition des lecteurs près du square pour les beaux jours.

Quel confort ?

Les délégués demandent des poufs, des canapés, un hamac, des plaids et souhaitent qu'on mette plus de décoration.

Le directeur de l'école fait remarquer qu'aujourd'hui avait lieu à Maritain Renan et dans toutes les écoles de France un quart d'heure de lecture nationale (de 11h45 à midi dans notre établissement).

La Foulée meudonnaise aura lieu cette année le dimanche 28 avril. Nous préparerons nos élèves dans le cadre des 30 minutes d'activités physiques quotidiennes mais, comme l'indique un mot dans les cahiers de correspondance, c'est aux parents d'inscrire leur enfant par Internet.

Les spectacles de fin d'année devaient avoir lieu après la fête de la musique du 21 juin mais comme il n'est pas possible d'emprunter du matériel cette année le planning s'étalera du 17 juin au 2 juillet.

Mme SENECHAL indique que nous pourrions emprunter si nécessaire les chaises du réfectoire de cantine.

La fête de fin d'année organisée par les parents d'élèves en partenariat avec l'équipe d'animation du centre de loisirs aura lieu le samedi 15 juin. Ce sera un format un peu différent en journée plutôt qu'en soirée pour rendre l'événement plus festif (buvette, activités etc).

Un loto pourrait être organisé pour récolter des fonds supplémentaires pour les projets pédagogiques de l'école.

Ca se construit progressivement autour de deux mamans motivés par le projet.

## **2. Point sur la coopérative de l'école : son rôle, ses dépenses et ses recettes**

Le directeur d'école présente le compte de fonctionnement général pour l'année scolaire 2022/2023 afin d'expliquer son rôle, les principales recettes et dépenses.

Nos comptes sont à l'équilibre ; on dépense autant d'argent qu'on en reçoit. Nous étions excédentaires de 216,36 euros l'an dernier pour un montant total de charges de 27821,08 euros et 28037,44 euros de produits.

Dans les dépenses nous retrouvons 18886 euros de sorties et achats pédagogiques soit les 2/3 de nos charges, le tiers restant correspondant à l'achat des photos et articles aux couleurs de l'école.

Dans les recettes, plus du tiers vient de la vente des photos et produits dérivés, 7300 euros de la participation des familles aux frais de sorties et 6169 de dons volontaires des familles à la coopérative.

## **3. Point sur le remplacement des enseignants au cours du 1<sup>er</sup> semestre**

L'association de parents d'élèves souhaite qu'un point soit fait sur les modalités de remplacement des enseignantes absentes.

Elle remarque que de moins en moins d'absences sont remplacées et cette situation semble de plus en plus fréquente et pénalise les enfants des autres classes et leur bien-être quand les effectifs montent à 31 ou 32 élèves.

Sur 10 jours d'absence une des enseignantes n'a été remplacée qu'un jour.

Le directeur indique que le dialogue est permanent avec l'inspection.

Quand l'absence est allée au-delà de quelques jours, l'inspection a toujours trouvé une solution (par exemple, cas d'une enseignante absente sur la période 3 et remplacée à 100%).

Seule exception effectivement, les deux semaines d'absence d'une maîtresse avant les vacances de février qui n'ont été compensées que par un jour de remplacement.

Quand les absences sont plus courtes et que l'inspection est informée d'un arrêt d'un à quelques jours tout dépend du nombre de professeurs absents sur la circonscription et de la taille des écoles. Il est en effet plus simple de répartir des élèves dans un établissement de 10 classes que sur une école de 3 ou 4 classes.

#### **4. Nouveau règlement pour le fonctionnement des réservations des ALSH : quels justificatifs sont attendus par la mairie en cas d'absence d'un enfant ?**

Les parents d'élèves regrettent qu'en cas d'absence d'un enfant et suite à une réservation la non facturation soit dépendante d'un certificat médical. Un enfant qui a de la fièvre ne va pas tout de suite aller chez le médecin ou celui-ci peut ne pas avoir de créneaux disponibles. Ne serait-il pas possible qu'une simple déclaration sur l'honneur soit faite?

Monsieur SERANDOUR salue la décision de la mairie de ne pas facturer les parents qui gardent leur enfant en cas d'absence d'un professeur non remplacé.

#### **5. Sécurité aux abords de l'école : quelles décisions ont été prises suite aux différentes alertes du 1<sup>er</sup> conseil d'école ?**

Mme SENECHAL indique que le chantier dans la rue Ernest Renan paraît abandonné. Toutefois, plusieurs membres du conseil d'école font remarquer qu'au contraire il semble avoir repris.

Un passage pour les piétons a été matérialisé.

L'association de parents d'élèves souhaite connaître le positionnement de mairie sur les rues fermées pendant 30 ou 45 minutes pour favoriser les mobilités douces (exemple à Paris).

L'élue répond que la vitesse dans toute la ville de Meudon est limitée à 30 km/h et que la piétonisation à certaines heures du quartier ne pourrait se faire qu'en concertation avec les riverains pour obtenir leur accord. On pourrait aussi envisager la pose d'un ralentisseur.

Concernant les travaux prévus les deux prochains étés dans l'école, une réunion des services au eu lieu le 01 mars. L'objectif reste de travailler en concertation avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves.

L'architecte et toutes les parties prenantes se revoient le jeudi 28/03.

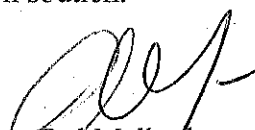
#### **6. Rentrée 2024 : les effectifs prévus dans notre école ? quelle répartition à 10 ou 11 classes ?**

L'association de parents d'élèves souhaite qu'un point soit fait sur les effectifs et le nombre de classes à la rentrée.

Le directeur d'école indique que l'école compte à ce jour 278 élèves répartis en 11 classes : deux CP (à 24 élèves) un CP/CE1 (à 24 élèves : 5 CP et 19 CE1) un CE1/CE2 (à 24 élèves 16 CE1 et 8 CE2) un CE1/CM1 (à 24 élèves : 16 CE1 et 8 CM1) deux CE2 (à 27 et 28 élèves) deux CM1 (à 26 élèves) et deux CM2 (à 25 et 26 élèves). Cela fait 5 élèves de plus qu'à la rentrée.

Le départ des 51 CM2 en fin d'année scolaire n'étant pas compensée par les 38 arrivées prévues à ce jour, une décision de fermeture de classe a été prise ce qui impliquerait de répartir nos 265 élèves à ce jour sur 10 classes. Effectifs prévus pour septembre au 12/03/2024 : CP 34 CE1 54 CE2 53 CM1 64 CM2 60. Compte tenu de la limite de 24 élèves à ne pas dépasser en CP et CE1 une moyenne de 26,5 élèves sur l'établissement impacterait les effectifs des CE2, CM1 et CM2 et ce d'autant plus que nous avons eu l'an dernier une douzaine d'arrivées pendant l'été pour aucun départ. L'association de parents d'élèves souhaite se mobiliser pour obtenir que la DSDEN annule sa décision de fermeture la 11<sup>ème</sup> classe et demande à la mairie de lui apporter son soutien.

  
M. Sérandour  
Directeur de l'école

  
Mme Rol Malherbe  
Parents d'élèves FCPE

Mme Linares-Cruz  
Enseignante

